

0352235P
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE RENE CASSIN
2 LES BATAILLES
35162 MONTFORT SUR MEU CEDEX
Tel : 0299093633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 15
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 25/09/2023

Réuni le : 03/10/2023

Sous la présidence de : Sebastien Gallois

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Belgique/Pays-Bas , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

séjour EURO : Le conseil d'administration autorise le projet pédagogique facultatif en Belgique/Pays-Bas pour un groupe de 48 élèves de 1ère EURO, du 4 au 7 février 2024. Il adopte son budget, avec une participation financière des familles fixée à 450 € (cf. budget joint).

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer les conventions et bons de commandes nécessaires à la réalisation du projet.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

VOYAGE PEDAGOGIQUE
SEJOUR EURO - Belgique/PAYS-BAS
 févr-24
 1 ères EURO
 48 élèves + 4 adultes

DEPENSES	RECETTES	
Voyagiste VEFE	22 248,72 €	Participation familles
assurance annulation	889,72 €	Ressources propres lycée
frais divers pédagogiques(cadeaux, frais réception...)	261,56 €	cpt ressources propres lycée
TOTAL DEPENSES	23 400,00 €	TOTAL RESSOURCES
		21 600,00 €
		1 800,00 €
		23 400,00 €

Cout du séjour par personne
Cout du séjour par famille

450,00 €
450,00 €

L a participation des familles est fixée à 450 €